

Le Conseil Municipal invite la
population de Longueau à une

Réunion Publique

Le Mardi 14 Mai à 18h
salle Daniel Féry

concernant un projet
d'aménagement de la friche SNCF
rue Lucette Bonard



En effet, la commission urbanisme de la Municipalité s'est réunie ce mardi 24 avril pour la présentation par deux entreprises « Aftral et Lhotellier » d'un projet de reconversion de la friche industrielle SNCF de Longueau sur le site rue Lucette Bonard.

Ce projet semble être en adéquation avec le respect de l'environnement et éviterait d'une façon définitive la circulation actuelle des poids lourds (1 200 camions par an) sur l'avenue Henri Barbusse venant de « la cour marchandises » SNCF située près de l'Avre.

Nous profiterons du Conseil Municipal du 13 mai prochain pour présenter ce projet à l'ensemble du Conseil en présence des responsables des 2 entreprises. Comme nous l'avions annoncé, une réunion publique se tiendra le lendemain du Conseil Municipal.

Colette FINET
Maire de Longueau

Dans le cadre de Kinopolska 2019

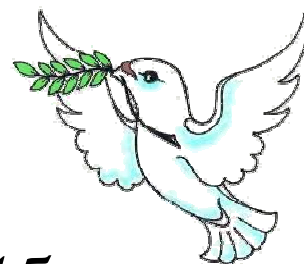
M. Raymond FILIPIAK Président du CJEVL
et **Mme Colette FINET** Maire de Longueau

sont heureux de vous convier le Jeudi 16 Mai à 18h45 au cinéma Gaumont à l'inauguration du Festival du Film Polonais à Amiens consacré, cette année, aux femmes.

Un cocktail précédera le film, en présence d'autorités polonaises.

Projection à 20h d'un film sorti en 2018 (en VO sous-titrée) au tarif spécial de 7€ (durée 1h22)

Le vendredi 17 Mai à 20h, projection de « Fugue » (durée 1h40)



74ème Anniversaire De la Victoire du 8 Mai 1945

Madame Colette FINET, Maire de LONGUEAU
Vice-Présidente d'Amiens Métropole

Monsieur François RUFFIN
Député de la Somme

Madame Nathalie MARCHAND
et Monsieur Jean-Louis PIOT
Conseillers Départementaux de la Somme

Le Conseil Municipal

Le Conseil Municipal Enfants et Jeunes

L'Association des Anciens Combattants

L'Avenir Musical des Cheminots de LONGUEAU

Le Comité de Jumelage et sa chorale

*Appellent les habitants
à participer*

*à la Cérémonie Officielle
de la Commémoration du 8 Mai 1945*

MERCREDI 8 MAI 2019

Avec la participation de nos amis Hongrois

9 h 30

Cérémonie en gare de LONGUEAU
à la Mémoire des Cheminots Morts pour la France

10 h 00

Rassemblement Place Louis Prot

10 h 15

Départ du défilé

*** Cérémonie au Monument aux Morts**

Dépôt de gerbe du Conseil Municipal et du C.M.E.J.
Madame Céline SEIGNEUR/BRIDOUX,
Maire adjointe de Longueau, prendra la parole.

La Marseillaise et le chant des Partisans seront
interprétés par la chorale du CJEVL

***à la Stèle des Martyrs
de la guerre 1939-1945**
(dépôt de gerbe)

*** sur la tombe du Soldat Inconnu**
(dépôt de gerbe des A.C.P.G / C.A.T.M.)

***au Cimetière britannique**
(dépôt de gerbe)
Retour à la salle D. Féry



À la salle Daniel Féry

Dans le cadre de la Journée de l'Europe, à la suite du défilé, avec la venue de nos amis hongrois, la chorale du CJEVL interprétera :

- l'Hymne National de la Hongrie
- 2 chants folkloriques hongrois
- et l'Hymne européen.

Après les traditionnels remerciements, un vin d'honneur clôturera cette cérémonie. Il sera suivi d'un repas traditionnel hongrois et capverdien sur la place, en plein air (ou dans la salle, suivant le temps!) avec **du goulash** et un **dessert du Cap Vert**. Au son de la musique pour la somme de 10€

Venez nombreux.

Vous êtes appelés à voter

Dimanche 26 Mai

pour les élections européennes

Le vote est un droit mais aussi un devoir. C'est un acte citoyen. Utilisez le pour donner votre avis.



Attention :



- Fermeture des bureaux à 18h00
- Renouvellement des cartes d'électeurs envoyées à domicile
- Il faut, le jour du vote, présenter avec la carte d'électeur soit :
 - une pièce d'identité
 - un permis de conduire avec sigle de l'europe
 - un passeport
 - une carte vitale avec photo(**carte famille nombreuse SNCF non valable**)

Vos obligations :

- Le passage dans l'isoloir est obligatoire
- Tout panachage ou toute rature rendra votre bulletin nul

Quelques conseils pratiques

Les bureaux de vote ouvriront à **8h00** et fermeront à **18h00**

Le vote par procuration

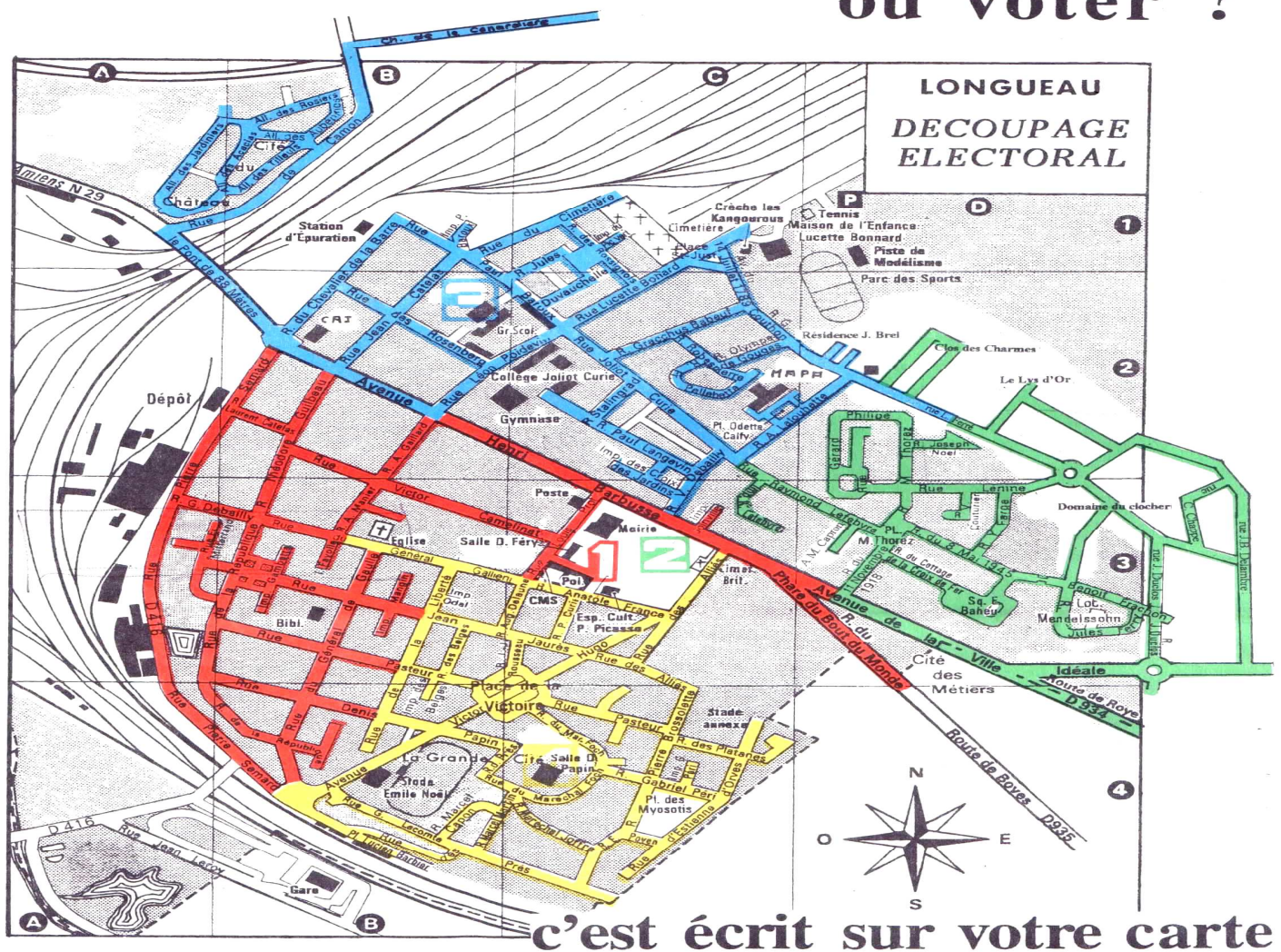
Les électeurs absents le jour du vote pour des raisons professionnelles, obligations de formation, vacances, peuvent voter par procuration.

Pour cela il faut rechercher une personne inscrite sur la liste électorale de la commune qui pourra voter en lieu et place du demandeur.

Et vous rendre à la Police Nationale, 1 rue du Marché Lanselles.

Pour les personnes malades, hospitalisées, handicapées, faire un courrier adressé à Monsieur le Directeur de la Police Nationale 1 rue du Marché Lanselles 80000 AMIENS, par lequel vous demanderez le passage d'un officier de police judiciaire. Vous joindrez à cette demande, un certificat médical justifiant la démarche.

où voter ?



Bureau 1

Salle Daniel Féry - place Louis Prot

Bureau 2

Salle d'honneur de la Mairie - Place Louis Prot

Bureau 3

Gymnase Paul Hédé - rue Paul Baroux

Bureau 4

Salle culturelle - rue Denis Papin

LIEU DE VOTE: salle Daniel Féry

NOM - PRENOMS - ADRESSE DU TITULAIRE: _____

PROFESSEUR: _____

DATE: _____

SIGNATURE DU MAIRE: _____

CACHET DE LA MAIRIE: _____

SIGNATURE DU PROCURATEUR: _____

01